

NOTRE-DAME DE LA PEINIÈRE

[St Didier (J. et V.)]

Abbé Henri POISSON



(IV^e Edition)



*Une fleur des bois dans
le pêle-mêle des ajoncs,
des herbes et des bleuets.*

*Un sourire du Bon Dieu
à un village peuplé de
bonnes gens.*

Abbé J.-B. HUCHET,
Ancien Recteur
de Saint-Didier

8° L^ÉK
56269
A

DLP 30-8-61 096276



Statue authentique de Notre-Dame de la Peinière

BA

Abbé Henri POISSON

Notre-Dame de la Peinière

*Une fleur des bois dans le pêle-mêle des
ajoncs, des herbes et des bleuets.*

*Un sourire du Bon Dieu à un village peu-
plé de bonnes gens.*

Abbé J.-B. HUCHET,
Ancien Recteur de Saint-Didier.

8° LK⁷
56269 A

DL - 1 9 1951 - 12 12 2



IMPRIMATUR :
Rennes, le 16 juillet 1949.

A. MARTIN,
v. g.

Le Vocable Notre-Dame de la Peinière

En 1602, par conséquent sous le règne de Henri IV, un acte notarié signale pour la première fois le nom de la Peinière : « Jean de la Porte fonda la chapellenie de Saint-André de la Peinière, pour être desservie dans la chapelle de son manoir du Val. » Cette chapelle du Val, située dans la cour du manoir était dédiée à saint Nicodème (GUILLOTIN de CORSON, *Pouillé*, v. p. 794). La fondation consistait dans la terre de la Peinière concédée au chapelain du Val.

L'abbé Renault, dans son *Histoire du Pèlerinage de Notre-Dame de la Peinière*, signale que le village de la Peinière appartenait, dès 1534, au seigneur du Val. Dans la suite, ses descendants ou héritiers ajoutèrent à leur titre celui de sieurs de la Peinière (Abbé RAISON).

D'après Guillotin de Corson, la terre de la Peinière sur laquelle fut assise la fondation comprenait seulement une maison et sept journaux de terre, d'un revenu de 220 livres, avec obligation pour le chapelain de dire deux messes par semaine.

Un autre document du 11 février 1630, tiré du registre paroissial de Saint-Didier, nous apprend que « Louis Besnier, trésorier, réclame décharge de 30 sols payés pour le port de la Croix et de la Bannière, aux processions de Saint-Job, La Peinière et Saint-Gervais (1) ».

(1) La chapelle de Saint-Job se trouve sur le territoire de Champeaux, près du château des seigneurs de l'Espinay. Celle de Saint-Gervais existe à la Nassais, en Saint-Didier. La fête patronale a lieu le 19 juin. La veille au soir on y récite le chapelet et la prière. La fête se termine par un feu de joie.

Quarante-quatre ans plus tard, en 1674, « Philippe Bouvier, de Saint-Jean-sur-Vilaine, résidant en Espagne, pour cause d'affaires commerciales, prend le titre de sieur de la Paignière ». L'héritier de Philippe Bouvier, messire Mathurin Bouvier, prend lui aussi le même titre en 1684, et sa femme, demoiselle Julienne Nohé, se fait appeler dame de la Paignière ou de la Peinière (*Archives de Saint-Jean-sur-Vilaine*, 174).

A partir de 1678, les registres de comptes « en charges et décharges de la Fabriques », parlent très souvent de l'Oratoire de la Painnière, de la Peignière, ou de la Pesnière.

En 1722, par exemple, on paye à Julien Drouyer, trésorier, le montant de « deux pots de cidre qui ont été bus par les porteurs de bannières, aux processions de l'Oratoire de la Paignière ». Les braves porteurs n'avaient pas été trop exigeants !

Dans un autre acte de 1728, on compte dix-sept livres « pour le fil offert à la *Pesnière* ». Mais plus tard on revient à la forme *Paignière* et *Peignière*.

De 1760 à 1792, ce sont les formes *Painière* ou *Painnière* qui dominent. Que conclure de toutes ces variations orthographiques ?

M. l'abbé Falc'hun, professeur à l'Université de Rennes, a bien voulu nous communiquer le résultat des recherches qu'il a faites sur l'origine de ce nom.

Selon toute vraisemblance, Notre-Dame de la Peinière, comme Notre-Dame de la Salette, de Lourdes ou de Pontmain, doit son nom au village où s'établit son culte. Loin de donner son nom au lieu de pèlerinage, elle a donc hérité d'un nom antérieur à ce pèlerinage. Le nom de la Peinière doit s'expliquer par les règles habituelles de la toponymie.

Les toponymistes, ou spécialistes de l'étude des noms de lieux, nous apprennent, d'après les documents anciens, que les noms en -ière se développèrent à partir du ix^e siècle, par addition de ce suffixe à toutes sortes de mots : prénoms (qui ont pu devenir héréditaires et se fixer comme noms de famille), noms de profession, noms rappelant un animal, une culture, une particularité géographique ; ainsi dans La Coupelière, La Piverdière, La Boissière, La Ferrière.

Ces noms se rencontrent surtout au nord de la Loire, de la

Table des Matières

I. — Le Vocable de Notre-Dame de la Peinière	5
II. — Le lieu du Pèlerinage	9
III. — La Statue de Notre-Dame de la Peinière	10
IV. — Les Traditions populaires concernant la découverte de Notre-Dame de la Peinière	13
V. — La première Chapelle	15
VI. — L'Oratoire de la Peinière pendant la Révolution .	17
VII. — La deuxième Chapelle	20
VIII. — Construction de la troisième Chapelle de Notre-Dame de la Peinière	26
IX. — Plantation de la Croix de Jérusalem	33
X. — Bénédiction d'une nouvelle Statue de Notre-Dame de la Peinière	37
XI. — Fêtes du Couronnement de Notre-Dame de la Peinière	39
XII. — Grâces et guérisons obtenues par l'intermédiaire de Notre-Dame de la Peinière	46
XIII. — Rayonnement de ce sanctuaire	61
XIV. — Date des principaux pèlerinages	62
XV. — Conclusion	63



Imp. Les Presses Bretonnes, Saint-Brieuc.

Dépôt légal : 3^e Trimestre 1961.

N^o d'impression : 973.

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

